

Chronique de l'Institut

René Durocher

Volume 32, numéro 2, septembre 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303708ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303708ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Durocher, R. (1978). Chronique de l'Institut. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32(2), 304–309. <https://doi.org/10.7202/303708ar>

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Rapport annuel du président

Je suis heureux, à titre de président et de porte-parole du Conseil d'administration, de vous présenter un bref rapport des activités de l'Institut au cours des douze derniers mois et des projets que nous entretenons pour l'an prochain.

La situation financière de l'Institut, la bonne marche du secrétariat, le maintien de l'excellence de la RHAF, nos relations avec la Fondation Lionel-Groulx, l'organisation du Congrès annuel et une réflexion soutenue sur le rôle de l'Institut dans le milieu québécois sont les principaux points qui ont retenu l'attention du Conseil et de l'Exécutif au cours de l'année écoulée.

Finances

La situation financière de l'Institut est relativement bonne, mais nos ressources sont insuffisantes pour assurer certaines améliorations ou certains changements qui s'imposent. Je pense, en particulier, au réajustement absolument nécessaire des salaires des employées du secrétariat et à la réorganisation de celui-ci.

Au cours de l'année qui vient, nous désirons entreprendre des négociations avec le ministère des Affaires culturelles pour obtenir notamment que la subvention annuelle qu'il nous accorde nous parvienne avant le mois de novembre, c'est-à-dire sept mois après la fin de notre année financière.

Afin de rendre plus accessibles les précieux fonds d'archives de la Fondation déposés à l'IHAF, nous avons demandé au gouvernement fédéral, dans le cadre du programme Canada au travail, une subvention de \$32,000. pour classer et inventorier ces fonds. Nous attendons toujours une réponse à cette demande et nous espérons vivement qu'elle sera positive, car elle est extrêmement importante pour l'avenir de l'Institut comme centre de recherche scientifique.

Secrétariat

Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur les services de Mademoiselle Lise McNicoll qui travaille à plein temps à l'Institut depuis avril 1978. Nous profitons de l'occasion pour remercier Mesdames Rémillard et Lapointe pour leur travail et leur dévouement qui ne se démentent jamais.

RHAF

Nous avons dû pourvoir au remplacement de plusieurs membres du Comité de la *Revue*: Paul-André Linteau, Micheline Johnson, Louise Dechêne et Normand Séguin. Nous tenons à remercier vivement chacun de ces collègues pour le travail qu'ils ont accompli au sein de la RHAF. De même, nous exprimons notre gratitude à l'actuelle équipe formée de Jacques Mathieu, Andrée Désilets, Jean-Pierre Wallot, Jean-Paul Bernard et René Hardy. Tous sont déterminés à faire tous les efforts nécessaires pour que la revue paraisse à temps et qu'elle maintienne son haut niveau d'excellence. Le Comité a besoin de votre collaboration comme auteur d'articles, de notes ou de comptes rendus.

Le Conseil et l'Exécutif veulent accomplir un effort particulier et soutenu pour aider le Comité de la *Revue*. En vue d'attirer le plus grand nombre de collaborateurs de qualité possible nous avons décidé de créer un prix de \$500.00 pour le meilleur article publié dans la RHAF au cours de l'année. Le prix portera le nom de *Guy Frégault* en l'honneur de l'un de nos plus éminents historiens récemment disparu et qui a fait beaucoup pour l'IHAF. Ce prix, qui n'est pas sans originalité, veut souligner l'importance des articles de revue comme contribution importante à l'évolution de l'historiographie en même temps qu'il est susceptible d'attirer un plus grand nombre de collaborateurs à la RHAF. Dans les meilleurs délais, nous formerons un jury indépendant et le premier concours portera sur le volume 32, soit les numéros allant de mars 1978 à décembre 1978 inclusivement.

Tout en conservant à la RHAF son caractère exclusivement français, nous nous efforcerons, graduellement, selon nos possibilités budgétaires et autres, à élargir notre cercle de collaborateurs et notre rayonnement dans le monde anglophone. Nous avons tenté, il y a quelques années, de publier certains articles écrits par des anglophones, mais nous avons dû abandonner l'expérience faute de moyens financiers, en particulier pour assurer la révision des traductions qui

nous étaient soumises. À défaut de pouvoir obtenir des fonds des divers gouvernements pour assurer la traduction en français des articles qui sont retenus pour publication, celle-ci reste aux frais de l'auteur. Cependant nous sommes prêts à investir quelques centaines de dollars pour assurer la révision des traductions. De plus, nous aimerions favoriser la collaboration de nos collègues anglophones dans la section des comptes rendus. La rédaction de comptes rendus constitue une activité scientifique importante et du plus haut intérêt pour les lecteurs de la RHAF et les chercheurs au moment où la production historique est de plus en plus abondante et diversifiée. Dans le cas des comptes rendus qui nous seront soumis en anglais nous assumerons les frais de la traduction.

Depuis une année nos revenus provenant des abonnements et de la publicité ont légèrement baissé et c'est une tendance que nous voulons corriger. Nous mettrons en œuvre une campagne de publicité pour recruter de nouveaux abonnés et assurer une meilleure diffusion de la *Revue*.

La Fondation Lionel-Groulx

Les relations de l'Institut et de la Fondation, comme il convient, ont été excellentes au cours de l'année. Chaque organisme a sa personnalité propre, ses objectifs particuliers et son autonomie, ce qui ne nous empêche pas d'établir des liens de collaboration et d'échanges fructueux.

La Fondation Lionel-Groulx a accepté officiellement de financer l'attribution par l'Institut, d'un prix annuel de \$1,000.00 pour le meilleur ouvrage traitant d'un aspect de l'histoire de l'Amérique française publié au cours d'une année. Sous peu nous publierons les règlements des concours et nous assurerons la formation d'un jury afin de préparer l'attribution des prix pour l'année 1978.

Nous collaborons avec la Fondation pour l'aménagement de la maison contiguë au 261 Bloomfield qu'elle vient d'acquérir et à l'organisation générale du centre de recherche en particulier en ce qui a trait à la bibliothèque et aux archives. D'un côté comme de l'autre, nous sommes animés par un même désir d'assurer le rayonnement scientifique de l'Institut, de promouvoir la connaissance de notre histoire et de favoriser le dynamisme de notre historiographie.

Dans les mois qui viendront nous devons négocier avec la Fondation un nouveau protocole d'entente, puisque celui qui est en

vigueur depuis le 1^{er} juin 1977 vient à échéance le 1^{er} juin 1979. Le protocole actuel prévoit, entre autres choses, que la Fondation loge gratuitement l'Institut en échange de services au niveau du personnel au Centre de recherche sur la rue Bloomfield. Ces importantes négociations qui seront entreprises dans une conjoncture très favorable et dans un climat très sain pourraient aboutir à une entente qui contribuera à accroître le dynamisme et le rayonnement de nos deux organismes. Nous reviendrons sur ce sujet dans quelques mois, mais pour le moment nous fondons de grands espoirs sur nos relations d'amitié et de coopération avec la Fondation.

Le Congrès

Nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès du Congrès annuel 1978 qui s'est tenu à l'Université de Montréal. Les membres du Comité d'organisation: Pierre Tousignant, Andrée Désilets, Jacques Mathieu, Susan Trofimenkoff et Nadia Eid ont abattu de l'excellente besogne. Le président du comité, Pierre Tousignant, qui s'est de plus occupé sur place de l'organisation matérielle du Congrès, a droit, sous tous les rapports, à notre plus vive gratitude.

L'assemblée générale a accepté la proposition, soumise par le Conseil, de tenir le prochain congrès à Ottawa. Les dates sont déjà fixées, soit les 12 et 13 octobre 1979. Ce sera la première fois que l'IHAF tiendra ses assises dans cette région et hors du Québec; la présence de Susan Trofimenkoff à la présidence du Comité d'organisation augure bien pour la réussite de cette rencontre. Vous êtes invités à soumettre vos suggestions, quant aux travaux à présenter ou aux thèmes que vous aimeriez discuter.

Nous avons aussi décidé, en assemblée générale, que le Congrès de 1980 se tiendra à Québec. La rencontre aura lieu, soit à l'Université Laval soit dans un grand hôtel. Il est de plus en plus difficile et frustrant d'organiser un congrès dans les grandes universités tandis que certains grands hôtels sont de mieux en mieux équipés et désireux de recevoir des congressistes. Les hôtels offrent un cadre plus chaleureux, des services plus nombreux, une organisation plus souple et souvent à un coût moindre que les universités. Le problème du logement est facilement solutionné et la tâche du Comité du congrès allégée grâce à cette formule. C'est pourquoi nous avons voulu laisser au futur Comité du congrès 1980, le choix de tenir le congrès à l'Université ou dans un hôtel.

Les Comités

Afin de mieux jouer son rôle de porte-parole d'un groupe important des historiens du Québec, l'IHAF essaiera, dans la mesure du possible, d'être davantage présent dans certains secteurs où notre contribution d'historiens attachés à l'Amérique française et au progrès de l'historiographie pourrait être utile.

Nous confierons aux divers membres du Conseil une responsabilité spéciale dans divers secteurs dont ils devront suivre l'évolution attentivement, nous informer des questions où nous pourrions intervenir et diriger la préparation du dossier pour cette intervention. Ainsi il pourrait y avoir un responsable pour les questions relatives au patrimoine, un autre pour l'enseignement de l'histoire, un autre pour les archives, etc. Le responsable pourrait s'adjoindre d'autres personnes au besoin, et éventuellement ces divers comités constitueraient un Comité interne permanent au même titre que le Comité de la Revue ou le Comité du Congrès.

Nous étudierons aussi la possibilité de créer ce que, par opposition et faute d'un meilleur mot, nous appellerons des comités externes. À ce sujet l'Exécutif rencontrera Alfred Dubuc qui a proposé, à l'assemblée générale, la création d'un comité d'histoire du monde des affaires. Lorsque nous aurons rencontré Alfred Dubuc et d'autres collègues et que nous aurons examiné attentivement les avantages et les inconvénients possibles d'une telle formule, nous ferons rapport.

Depuis plusieurs années l'Institut s'interroge sur les liens à établir avec les Sociétés d'histoire locales ou régionales. On se rappellera que le chanoine Groulx souhaitait regrouper, à titre de sociétés affiliées, les nombreuses associations d'histoire locale. Le chanoine voulait ainsi activer le dynamisme de ces groupes en même temps qu'il souhaitait apporter une contribution à leur œuvre. Peu à peu, depuis une dizaine d'années surtout, les liens de l'IHAF avec ces sociétés se sont distendus, et aujourd'hui il ne reste que cinq sociétés affiliées. Ces sociétés se contentent de nous faire parvenir un rapport annuel de leurs activités et nous nous contentons, à toutes fins pratiques, d'accuser réception de leur rapport et de les remercier.

Les sociétés d'histoire locales ou régionales se sont multipliées au cours des dernières années et elles font, dans leur domaine, un excellent travail. Plusieurs d'entre elles se sont regroupées au sein de la Fédération des sociétés d'histoire dirigée par Georges-Henri Dagneau et elles n'accepteraient guère, nous le comprenons, une

affiliation qui aurait quelque chose d'un peu paternaliste. C'est pourquoi nous entendons coopérer avec ces sociétés ou leur Fédération chaque fois que de part et d'autre nous y trouverons profit, mais sans lien formel.

Quant aux sociétés hors Québec elles ont grandi et elles n'ont guère besoin d'être animées par l'IHAF pour continuer leur œuvre. Le Conseil a donc décidé de ne plus poursuivre cette politique de sociétés affiliées. Cependant les Sociétés pourront, en tant que *Société*, devenir membre régulier de l'IHAF moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de \$15.00 qui leur donnera droit à un abonnement régulier à la RHAF et à un droit de vote lors des assemblées annuelles.

Ceci dit, il est évident que nous serons toujours heureux de coopérer avec les diverses sociétés d'histoire pour promouvoir la cause de l'histoire de l'Amérique française.

L'IHAF est une institution qui mérite l'appui de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Amérique française. Nous avons besoin de votre appui à titre de membre, d'abonné de la RHAF, de participant aux travaux des Comités et d'auteur d'articles, de notes ou de comptes rendus.

On me permettra, en terminant, de remercier d'une façon particulière les membres du Conseil notamment, ceux qui font partie du Comité exécutif: André Désilets, Paul Aubin et Jean-Claude Robert.

RENÉ DUROCHER
président de l'IHAF